

Mesdames et Messieurs les actionnaires du Crédit Mutuel de la Vallée SA,

Nous avons le plaisir de vous inviter à l'Assemblée générale ordinaire pour le :

Mardi 25 avril 2023 à 18h30 à l'Hôtel de Ville du Sentier

(La feuille de présence est ouverte dès 18 h00)

ORDRE DU JOUR

1. Approbation du procès-verbal de l'Assemblée générale de 2022

Le procès-verbal de l'AG du 13 avril 2022 est disponible au siège de la banque ainsi que sur notre site internet www.cmvs.ch.

Le Conseil d'administration propose d'approuver le procès-verbal de l'assemblée du 13 avril 2022

2. Rapport du Président

3. Approbation des comptes et du rapport de gestion de l'exercice 2022

Le rapport de gestion et le rapport de l'organe de contrôle des comptes 2022 sont disponibles au siège de la banque ainsi que sur notre site internet www.cmvs.ch.

Le Conseil d'administration propose d'approuver les comptes et le rapport de gestion de l'exercice 2022

4. Décharge des membres du Conseil d'administration de leur gestion

Le Conseil d'administration propose de donner décharge aux membres du Conseil d'administration

5. Répartition du bénéfice

Le Conseil d'administration propose d'accepter la répartition du bénéfice avec un dividende de 16 % brut du capital-actions, soit :

Bénéfice disponible	CHF	505'764.00
Bénéfice 2021 reporté	CHF	1'866.00
Total	CHF	507'630.00
Dividende 16 % brut	CHF	-192'000.00
Attribution à la réserve légale	CHF	-300'000.00
Bénéfice reporté	CHF	15'630.00

6. Renouvellement des mandats au Conseil d'administration

a. *Le Conseil d'administration propose de renouveler pour 3 ans les mandats de :*

I. Céline Renaud, membre

II. Jean François Piguët, membre

III. Sarah-Golay Blondel, membre

IV. Didier Meylan, membre

V. Serge Laville, membre

b. *Le Conseil d'administration propose l'élection d'un nouvel administrateur, pour 3 ans, en la personne de : Steve Magnenat, né le 21.08.1970, domicilié à Vallorbe. Directeur et administrateur de Gestival Sàrl à Vallorbe.*

7. Election de l'organe de révision

Le Conseil d'administration propose de renouveler pour une année le mandat de PricewaterhouseCoopers SA

8. Divers et propositions individuelles

Les propositions individuelles doivent parvenir à la banque, par écrit, d'ici au 18 avril 2023.

Droit de vote et participation au repas qui suivra l'assemblée

Seuls les actionnaires inscrits jusqu'au 20 avril 2023 auprès du Crédit Mutuel de la Vallée SA pourront assister à l'assemblée générale ainsi qu'au repas qui suivra.